



Compte Rendu - Réunion de la Commission Baie du Mont Saint Michel du Sage Couesnon et de La Commission Littoral du Sage des bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne

Vendredi 15 Octobre 2021 matin

Rappel du programme de la demi-journée

Introduction par les vice-présidents des Commissions Locales de l'Eau des SAGE Couesnon et Bassins Côtiers de la région de Dol : M. Vincent BICHON et Mme Laurence QUERRIEN

1- Présentation des enjeux recensés par le Conseil scientifique de la Baie du Mont Saint Michel
Sylvie LE ROY, coordinatrice du SAGE Couesnon

2- Présentation de l'enjeu « qualité microbiologique des eaux littorales » : point sur le classement sanitaire, les alertes et le protocole, faire face à l'enjeu « norovirus » ...

La mise en œuvre du programme d'action des profils : accompagnement financier, animation et communication par les SAGE

Elodie BOUCHER, coordinatrice du SAGE des bassins côtiers de la région de Dol

3- Présentation de deux campagnes de sensibilisation en faveur de l'amélioration de la qualité sanitaire des eaux littorales : « La mer commence ici » portée par la CLE du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne et « Protéger les eaux du littorales, nous avons tous à y gagner » portée par la CLE du SAGE Rance Frémur et déployée en Baie du Mont Saint-Michel.
Karine HAVARD, animatrice chargée de communication du SAGE des bassins côtiers de la région de Dol

4- Visite du Port du Vivier : les enjeux pour l'économie conchylicole de la baie du Mont Saint Michel

Sylvain CORNEE vice-président du Comité régional conchylicole Bretagne nord.

5- Discussion informelle sur les enjeux de l'ostréiculture autour d'une dégustation d'huitres « Querrien » de Cancale

Déjeuner au restaurant « l'Eveil des sens » au Vivier sur Mer

Organisme	Titre	Nom	Prenom	Présence	Commission Littoral SAGE
Agence de l'Eau Loire Bretagne - Délégation Armorique	Monsieur	LUNEAU	Patrick	1	Couesnon
Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine	Madame	DE BAYNAST	Valérie		Couesnon
Communauté de communes de Dol Pleine Fougères	Monsieur	BELLANGER	Aurélien	1	Couesnon
Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine	Madame	DISERBEAU	Catherine		Couesnon
Office Français de la Biodiversité - Délégation régionale Bretagne	Madame	ANQUETIL	Hélène		Couesnon
Office Français de la Biodiversité - Service départemental d'Ille-et-Vilaine	Monsieur	MAUDET	Samuel	1	Couesnon
Région Bretagne	Madame	KEROMNES	Enora	excusée	Couesnon
Syndicat Mixte de Production d'eau potable du Bassin du Couesnon	Madame	MISERIAUX	Jessica	excusée	Couesnon
Mont-Saint-Michel Normandie agglomération	Monsieur	BICHON	Vincent	1	Couesnon
Chambre d'Agriculture de la Manche	Monsieur	LECOMPAGNON	Philippe		Couesnon
La Passiflore	Monsieur	BOUREL	Gérard	excusé	Couesnon
Section régionale de la conchyliculture de Bretagne nord	Monsieur	HURTAUD	Frédéric	1	Couesnon
Syndicat départemental de la propriété privée rurale d'Ille-et-Vilaine	Monsieur	BARBIER	François	excusé	Couesnon
UFC-Que choisir	Monsieur	BELLOIR	Daniel	1	Couesnon
Région Normandie	Monsieur	VOGT	Pierre		Couesnon
Communauté de communes de Dol Pleine Fougères	Monsieur	HERY	Jean-Michel	1	Couesnon
Communauté de communes de Dol Pleine Fougères	Monsieur	RAPINEL	Denis	excusé	Couesnon
Communauté de communes de Dol Pleine Fougères	Monsieur	GOBICHON		excusé	Couesnon
Région Bretagne	Monsieur	PERRIN	Stéphane	excusé	Couesnon
Syndicat du bassin versant du Couesnon	Monsieur	BOIVENT	Joseph	1	Couesnon
Syndicat du bassin versant du Couesnon	Madame	LE ROY	Sylvie	1	Couesnon
Syndicat du bassin versant du Couesnon	Madame	DE RIDDER	Jo	1	Couesnon
Syndicat du bassin versant du Couesnon	Madame	GAUTHIER	Emmanuelle	1	Couesnon
MNHN	Monsieur	Feunteun	Eric	1	Comité Scientifique
SBCDol	Madame	QUERRIEN	Laurence	1	Côtiers Dol
DPT 35	Monsieur	LE MOAL	Marcel	1	Côtiers Dol
Commune Le Vivier sur Mer	Monsieur	MOREL	Albéric	1	Côtiers Dol
CA 35	Monsieur	DE LALANDE	Eric	1	Côtiers Dol
CRC	Monsieur	CORNEE	Sylvain	1	Côtiers Dol
CRC	Madame	LE SAINT	Caroline	1	Côtiers Dol
Comité Local des Pêches Maritimes et des Elevages Marins d'Ille et	Monsieur	LECLERC	Pascal	excusé	Côtiers Dol
ERB	Madame	FEUVRIER	Marie	1	Côtiers Dol
Commune Dol de Bretagne	Monsieur	GAZENGEL	Jean Marie	1	Côtiers Dol
Cdc Dol	Monsieur	HERY	Jean Pierre		Côtiers Dol
CdC Dol	Monsieur	BELLANGER	Aurélien		Côtiers Dol
SMA	Monsieur	RAVET	Sidoine	excusé	Côtiers Dol
Dmeau	Madame	EVEILLARD	Marine	1	Côtiers Dol
SBCDol	Madame	HAVARD	Karine	1	Côtiers Dol
SBCDol	Madame	BOUCHER	Elodie	1	Côtiers Dol
Total présents				23	

Rédaction : LE ROY Sylvie, DE RIDDER Jo et HAVARD Karine, Elodie BOUCHER

Les documents projetés lors de la réunion sont disponibles avec la version numérique du présent compte rendu sur le site internet du SAGE Couesnon : <http://www.sage-couesnon.fr/accueil/fr/reunions-cle/var/lang,FR,rub,8572.html> et du SAGE des bassins Côtiers de la Région de Dol de Bretagne. Seuls sont repris ici les principaux échanges entre les participants à la commission.

La commission « Littoral – Baie du Mont Saint-Michel » s’est réunie le 15 octobre 2021 à la Maison de la Baie du Vivier sur mer. Constituée de représentants du Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne et du SAGE Couesnon, cette réunion a permis d’échanger sur les enjeux liés à l’eau et les milieux aquatiques de la Baie du Mont Saint-Michel. Elle était présidée par Mme Laurence QUERRIEN, vice-présidente de la Commission Locale de l’Eau (CLE) du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne et M. Vincent BICHON, vice-président de la Commission Locale de l’Eau du SAGE Couesnon.

1. Enjeux recensés par le Conseil scientifique de la Baie du Mont Saint Michel Sylvie LE ROY, coordinatrice du SAGE Couesnon

Présenté par Sylvie Le Roy, Syndicat du bassin versant du Couesnon



2021-10-15_CBMSM_présentation enjeux Eau MA_baie MSM.pdf

M. Bichon : la qualité bactériologique est l’enjeu le plus important. On a déjà un programme bien financé pour rénover l’assainissement. Le plan de gestion de la baie doit concilier patrimoine, nature et activité économique. On a à faire en baie à un millefeuille administratif, avec parfois des réglementations qui se contredisent. Il faut préserver mais ne pas mettre sous cloche, et le faire en bonne intelligence. Il y a beaucoup de thématiques à gérer simultanément.

M. Cornée : Parmi les espèces invasives, il faut rajouter le poulpe, prédateur des coquillages, qui est arrivé récemment.

M. Maudet : Non, le poulpe n’est pas une espèce invasive. C’est bien une espèce qui vit dans les eaux de la Manche et de la baie du Mont Saint Michel.

M. Feunteun : La frontière entre Mer Celtique (MC) et Manche Mer du Nord (MMN) est artificielle. En baie, on peut considérer que s’il y a un problème côté Mer Celtique alors il y en a aussi côté Manche Mer du nord. La Baie constitue une seule entité écologique-sociologique-économique.

Mme Feuvrier : concernant les questions sanitaires, d’où vient la problématique « hydrocarbure » ?

Mme Le Roy : L’état des lieux ne le précise pas mais on peut imaginer que cela vient des bateaux qui naviguent en baie ou au-delà.

M. Feunteun : ces familles de contaminants sont des indicateurs. Si on a celui-là (comme ici le Chrome ou les Hydrocarbures), il y en a d’autres. Ça démontre des effets globaux. On sait par exemple qu’en MC ou MMN, le nickel pose problème et affecte la capacité de reproduction des poissons. La baie du Mont Saint Michel est une nurserie pour les poissons et via la chaîne alimentaire, les problèmes se répercutent jusqu’à nous.

M. Cornée : à quelle échelle sont produits les indicateurs ?

Mme Le Roy : Certains présentés sur la première diapo sont disponibles seulement à l'échelle de chacune des sous-régions marines. Les autres présentés sur la diapo suivante permettent d'avoir des résultats à une échelle infra, celle de la baie du Mont Saint Michel.

Monsieur Le Moal : A-t-on des résultats concernant les produits pharmaceutiques ?

Mme Le Roy : Non, pas de données. En revanche, via le projet Emergency, si une extension était envisageable, possibilité de demander l'installation d'un capteur passif qui permet d'analyser les micro-polluants parmi lesquels, les micro-plastiques et les substances pharmaceutiques.

M. Feunteun : Concernant le changement climatique, le projet est bien de connaître pour s'adapter au changement, Evaluer des risques. Il ne s'agit pas de pleurer sur les catastrophes qui vont arriver mais anticiper et s'adapter.

M. Cornée : le temps administratif n'est pas le temps de l'économie. Dans l'immédiat, on constate, un impact des oiseaux migrateurs sur la bactériologie, l'impact des cétacés, des dorades, des poulpes, et des crabes qui sont des prédateurs de nos coquillages. Il manque un axe économique et social. Il faut que le conseil scientifique (CS) se rapproche des professionnels. Concernant le manque de données sur la Température et la salinité, le CRC Bretagne Nord va installer des balises pour recueillir ces données. Ce qui est frappant c'est qu'on s'appuie sur un constat qui date de 2018 pour tirer des projets à 2023.

M. Feunteun : le CS de l'Inter Sage s'est arrêté en 2019... il ne sait rien passé entre 2019 et fin 2021. On a fait le même constat : il manque l'aspect socio-économique et il manque un lien entre les sphères économiques, politiques, et les gestionnaires (dont les scientifiques). Ne pas avoir une structure de gestion/animation à l'échelle de la baie est très dommageable. Les animatrices de SAGE sont très engagées, le socle de l'Inter Sage existe. Ça n'est pas le cas partout, il faut en profiter. Au sujet de la réunion entre animateurs et scientifiques : il n'y avait pas d'élus, c'était une réunion de travail technique.

M. Bichon : les élus n'étaient pas au courant.

Mme Le Roy : ce travail sur la feuille de route était inscrit dans le programme prévisionnel 2021 du SAGE Couesnon et comme pour les autres thématiques concernant le SAGE Couesnon, la présentation des éléments se fait dans un premier temps en commission, d'où la réunion d'aujourd'hui en commission baie du Mont St Michel. La préparation a eu lieu lors du groupe technique rassemblant les animateurs de la baie et les quelques scientifiques rencontrés.

M. Boivent : Pour répondre à Vincent Bichon, la problématique vient plutôt des élus. On n'a pas réussi à fédérer autour des enjeux de la baie. Notre échec est celui de l'Inter-Sage. On réussit à maintenir mais a minima.

Mme Querrien : il faut avancer, ne pas revenir sur les échecs d'hier.

M. Bichon : La réunion en novembre 2018 (à Avranches) appelait à la création de cette structure unique. On n'a pas réussi à convaincre, pour les EPCI, ça n'était pas une priorité.

M. Feunteun : il ne faut pas se tromper de débat aujourd'hui. Chacun sa chapelle, chacun son domaine, il faut en sortir. On a tous évolué. Les enjeux ne sont plus les mêmes, il faut repartir sur des bases nouvelles.

M. Le Moal : le bouleversement vient de la loi NOTRE. C'est à l'origine de l'échec de l'Inter-Sage. Nous on n'a pas réussi, la génération suivante y arrivera.

Mme Feuvrier : Cette présentation est un outil de dialogue. Le diagnostic est peut-être incomplet, mais il le sera toujours. Il y a une masse d'infos, pourriez-vous nous envoyer le diaporama avec vos commentaires.

Mme Le Roy : Je joindrai les commentaires au diaporama et au compte rendu.

2. Enjeu « qualité microbiologique des eaux littorales »

Présenté par Elodie Boucher, coordinatrice du
SAGE du Bassin versant des côtiers de la région de Dol de Bretagne

M. Hurtaud : avec la commercialisation en Agriculture Biologique, on a obligation d'être en classement A. Le déclassement de certaines zones en B est très dommageable.

Mme Querrien : cet été, nous avons eu 2 alertes liées au débordement de stations d'épuration, avec comme conséquence un déclassement en B.

M. Le Moal : Le norovirus est d'origine humaine (problème des Stations d'épuration, stations de relevage). Il faudrait pouvoir envisager l'interdiction de nouvelles constructions si pas en conformité.

M. Bichon : il y a une distinction à faire entre le réglementaire et la réalité ; je veux parler ici de la station de Pontorson, qui ne peut pas rejeter dans le Marais, qui à mon sens est un canal.

M. Luneau : c'est logique car le marais est une masse d'eau au titre de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE). S'il y a rejet dans le Marais, on ne pourra pas atteindre les objectifs.

M. Maudet : Il faut limiter les rejets en période estivale, avoir un traitement tertiaire, ne pas rejeter dans le milieu qui n'est pas en capacité d'épurer.

M. Cornée : Le temps de la pression immobilière n'est pas le temps de la conchyliculture. Nous on doit commercialiser un produit sain, on n'a pas le choix. Nous avons rencontré une problématique salmonelle il y a 3 ans et c'était lié à une station d'épuration.

Mme Eveillard : La modélisation a été faite avec les anciennes données, pas les données nouvelles LIDAR.

M. Bichon : Le panache Sée Sélune a changé par rapport à ce qu'on voit ici.

Mme Eveillard : La modélisation a été faite sur des données portant des concentrations effectuées sur une petite année et concernant plusieurs situations hydrographiques.

Sur un autre point, de nombreux épandages « sauvages » des boues de vidange des fosses septiques ont été constatés, de la part des entreprises, normalement agréées.

M. Maudet : Il y a une diminution des effectifs dans les services de l'Etat, ce qui a pour conséquences que les contrôles terrain des petites stations sont peu fréquents... Les collectivités doivent prendre leur responsabilité.

Par ailleurs, l'accès du bétail aux cours d'eau, est interdit depuis 2013 sur le SAGE Couesnon, 2015 sur le SAGE « Dol » et maintenant sur l'ensemble de la Bretagne depuis 2018. Nous avons mené une action

de contrôle sur le Haut Couesnon : 35 procès-verbaux ont été transmis au procureur (2500 à 3000 € d'amende). On estime à 400 le nombre de points d'abreuvement sauvage sur le Haut Couesnon.

M. Cornée : La mise en place d'un système d'alerte, tel que travaillé en 2021 est important. La traçabilité est vérifiée. Le Comité départemental de pêche est associé. Il y a une notion d'anticipation : on n'a pas les mêmes enjeux en marées de vives eaux qu'en mortes eaux.

M. Bichon : DMEau a été retenu pour le marché d'élaboration du SAGE Sée et Côtiers Granvillais. Il a une connaissance du territoire du fait de l'étude réalisée sur les profils conchylicoles à l'échelle de la baie.

M. Bellanger : Comment ce plan d'action issu des profils est-il coordonné ? Sans Inter-Sage, y a-t-il encore un lien entre SAGEs ? Sur l'EPCI-fp de Dol, nous avons revu le règlement du SPANC : la périodicité des contrôles a été revue pour être conforme au programme.

Mme Boucher : le lien est maintenu entre les SAGEs sur ce sujet des profils. Dès que j'ai une information urgente concernant des alertes, j'en informe les collègues des autres SAGE et les référents assainissement des EPCI-fp, mais il y a effectivement besoin d'une coordination plus poussée à l'échelle de la baie.

3. Présentation de deux campagnes de sensibilisation en faveur de l'amélioration de la qualité sanitaire des eaux littorales

Karine HAVARD, chargée de communication-pédagogie
du SAGE des bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne

L'été 2021 a été marqué par le lancement de deux campagnes de sensibilisation en faveur de l'amélioration de la qualité sanitaire des eaux littorales : « La mer commence ici » portée par la CLE du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne et « Protéger les eaux du littorales, nous avons tous à y gagner » portée par la CLE du SAGE Rance Frémur et déployée en Baie du Mont Saint-Michel. Toutes deux seront poursuivies en 2022 sur les bassins versants côtiers de la région de Dol de Bretagne. Elles rappellent qu'en adoptant les bons gestes, nous pouvons tous préserver la qualité de l'eau de nos rivières et de celles de la Baie du Mont Saint-Michel.

4. Visite du Port du Vivier : les enjeux pour l'économie conchylicole de la baie du Mont Saint Michel

Sylvain CORNEE vice-président du Comité régional conchylicole Bretagne nord.

Lors de la visite du Port mytilicole du Vivier sur Mer, M. Sylvain CORNEE, mytiliculteur et vice-président du Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Nord a présenté son entreprise et son activité professionnelle.

Les membres de la commission ont également été invités à découvrir le projet de méthanisation des sous-produits conchylicoles mené par la société Cultimer, groupement de mytiliculteurs et d'ostréiculteurs commercialisant poissons, crustacés et mollusques.



Ce projet a pour objectif de démontrer la faisabilité technique et économique de la méthanisation de sous-produits coquillers et principalement des moules sous-tailles. Il consiste à trouver des débouchés aux moules trop petites pour être commercialisées. Un prototype de bioraffinerie équipé d'un réacteur de méthanisation a donc été installé sur le port.



Dans un premier temps, les moules sont broyées. Ensuite, elles passent par une étape de stérilisation permettant d'éliminer les agents pathogènes puis de fermentation. La chair se sépare alors de la coquille et donne des acides gras volatiles qui vont servir à alimenter le réacteur de méthanisation générant lui-même du méthane.

La méthanisation fournit chaleur, électricité ou encore carburant. Les coquilles sont récupérées et sont utilisables dans différents domaines : bâtiment, production de bioplastiques, amendement des sols...

5- Discussion informelle sur les enjeux de l'ostréiculture autour d'une dégustation d'huitres « Querrien » de Cancale

La matinée s'est clôturée par un déjeuner au restaurant « l'Eveil des sens » au Vivier sur Mer.